



Enlèvement arbitraire de M. Bella Bah, TLP-Guinée dénonce le mode opératoire

Nous apprenons avec une profonde préoccupation l'interpellation, le samedi 8 août 2026, de M. Bella Bah, fondateur d'un établissement d'enseignement secondaire privé et activiste critique, par des hommes en tenue de la gendarmerie nationale cagoulés dans l'enceinte de sa propre école. Moins de 24h après les faits, sa famille ignore toujours son lieu de détention et les motifs de son arrestation. Une telle méthode porte une atteinte grave à l'État de droit et jette le trouble au sein de la communauté éducative.

En République de Guinée, nul ne peut être arrêté et détenu en dehors des procédures prévues par la loi. Tout citoyen, y compris ceux qui expriment des opinions critiques, a droit à la présomption d'innocence, à être informé des charges retenues contre lui, et à l'assistance d'un avocat. Les établissements scolaires sont des lieux de savoir et de protection. Ils ne sauraient être le théâtre d'interpellations en dehors du cadre légal.

En conséquence, Tournons La Page Guinée (TLP-Guinée) dénonce le mode opératoire et exige :

- La localisation immédiate de M. Bella Bah et l'information de sa famille et de son conseil.
- Le respect strict de ses droits fondamentaux et de toutes les garanties procédurales.
- Sa libération immédiate s'il n'existe aucune base légale à sa détention.

Nous en appelons au sens de responsabilité des autorités judiciaires, et particulièrement de Monsieur le Procureur Général près la Cour d'appel de Conakry, pour que la lumière soit faite et que la Guinée demeure une nation de droit et de justice.

Fait à Conakry, le 9 août 2026

Le Coordonnateur National

Aiseny Farinta CAMARA

Contact presse : tlpguinee@tournonslapage.org / +224 620 488 477